

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CÉ)

Le mercredi 11 décembre, à 18h30
Salon du personnel, École de la Petite-Ourse

Procès-verbal

1. Début de la rencontre (Fiche #3)

Ouverture de la séance à 18 h 46

1.1. Accueil et mot de bienvenue

La directrice accueille les membres du conseil d'établissement.

1.2. Questions du public

Aucune question.

1.3. Prise des présences et vérification du quorum

Le quorum est constaté.

Présences :

Membres	
Cindy Perrier	parent
Émilie Godbout	parent
Awa Khady Diallo	parent
Julie Charland	enseignante
Arielle Lamarche	enseignante
Justine Noël	enseignante
Kaëlle Bellefleur	technicienne en service de garde, membre du personnel de soutien
Marie-Ève Lacroix	Enseignante orthopédagogique
Annie Courbron	directrice

Absence :

Danyelle Perrier-Lévesque	parent
---------------------------	--------

1.4. Adoption de l'ordre du jour de la présente rencontre

Le conseil d'établissement prend acte de la démission de Anthony Sheehan, déposée en date du 11 décembre 2024. Le conseil remercie monsieur Sheehan pour son engagement et sa contribution au sein de l'établissement. Une démarche sera entreprise pour pourvoir le poste vacant conformément aux règles en vigueur.

Sur proposition de Julie Charland, appuyé par Justine Noël, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.
CE24-25-18

1.5 Adoption du procès-verbal de la réunion du 2 octobre 2024

Sur proposition de Awa Khady Diallo, appuyé par Julie Charland, il est résolu d'adopter le procès-verbal.

CE24-25-19

2. Décisions du CÉ (Fiche #4, Pouvoirs d'un CÉ)

2.1 Approbation de la compagnie et des prix de vente des chandails et casquettes du logo de l'école (campagne de financement)

Consultation du tableau comparatif. Discussion et sélection d'un fournisseur pour la campagne de financement par la vente de vêtements à l'effigie de l'école.

Trois fournisseurs (Duguay sport excellence, Impression Charles et Promotions Sioui) ont présenté une soumission pour la production et la vente des vêtements. Les critères suivants ont été évalués :

- Prix de vente : Quelques différences ont été observées entre les soumissions.
- Coût fixe de production : Duguay sport excellence a été utilisé par le passé, ce qui élimine les coûts fixes de mise en production pour cette campagne.
- Boutique en ligne : Ce même fournisseur est le seul à proposer une boutique en ligne permettant une comptabilisation et une gestion automatisée des ventes, réduisant la charge administrative pour l'école.
- Qualité des produits : Les trois soumissions présentent une qualité équivalente.

Les participants ont discuté des avantages de chacun des fournisseurs. La simplicité de gestion offerte par la boutique en ligne a été soulignée comme un avantage important pour faciliter l'organisation de la campagne. De plus, l'élimination des coûts fixes avec le fournisseur utilisé précédemment représente une économie significative.

À l'unanimité, il a été décidé de sélectionner Duguay sport excellence pour la campagne de financement. Ce choix s'appuie sur :

- La suppression des coûts fixes de production.
- La présence d'une boutique en ligne, réduisant la charge administrative.
- Une qualité de produit équivalente à celle des autres fournisseurs.

Après analyse des coûts et discussion sur le positionnement des prix, les prix de vente suivants ont été établis pour les articles proposés dans la campagne :

- Chandail (T-shirt) : 20 \$
- Chandail à capuchon : 43 \$
- Casquette : 22 \$

Ces prix tiennent compte des coûts de production, des objectifs de financement, ainsi que du caractère compétitif et accessible des articles pour les familles.

Une séance d'essayage en soirée sera proposée aux parents et enfants.

La campagne de financement débutera la 2e semaine de janvier 2025.

Sur proposition de Justine Noël, appuyé par Arielle Lamarche, il est résolu d'approver la compagnie et des prix de vente des chandails et casquettes du logo de l'école, et ce, à l'unanimité.

CE24-25-20

2.2 Approbation activités de financement pour les finissants

2.2.1 Vente de cannes de Noël

Une vente de canne de Noël est prévue au cours de la semaine du 16 décembre 2024. Le prix de vente est établi à un dollar. Les fonds amassés serviront à la préparation des activités de fin d'année des 6^e année.

Sur proposition d'Awa Khady Diallo, appuyé par Marie-Ève Lacroix, il est résolu d'approver la planification de la campagne de financement de vente de canne de Noël, et ce, à l'unanimité.

CE24-25-21

2.2.2 Soirée cinéma OPP (31 janvier 2025)

Une soirée de cinéma au profit des activités de fin d'année des 6^e année.
Le film projeté sera *La Guerre des Tuques*.

Le prix d'entrée a été fixé à 4 \$ par personne. Ce montant inclut :

- Un sac de chips
- Un sac de bonbons Welch's
- Une barre Airhead

La projection aura lieu au gymnase.

Sur proposition de Julie Charland, appuyé par Marie-Ève Lacroix, il est résolu d'approuver la planification de la campagne de financement de soirée cinéma, et ce, à l'unanimité.

CE24-25-22

3. Information, discussion et suivis des comités

3.1. Correspondances

Aucune correspondance.

3.2. Suivi au procès-verbal de la réunion d'octobre 2024

Aucun suivi.

3.3 Suivi projet de la cour d'école

Le coût de 78 768.37\$ + taxes associées à l'installation de la structure de jeu dans la cour d'école comprend l'excavation.

3.4 Fonds à destination spéciale

Aucune information nouvelle à partager à l'égard des fonds à destination spéciale.

3.6 Mise à jour de l'établissement

3.6.1 Direction

La direction a obtenu la confirmation qu'il y aura l'ajout de deux classes préscolaire 4 ans, pour les enfants du secteur nord-ouest. Les critères d'admission seront établis sous peu. Cet ajout engendra le remaniement des salles de classe. Les enseignants sont favorables à cette nouvelle.

3.6.2 Enseignants

- Présentation de la planification et organisation des activités festives prévues pour la semaine du 16 décembre 2024.

Activités prévues par journée :

- Lundi : Accessoires de Noël
- Mardi : Journée chic
- Mercredi : Chandail festif
- Jeudi : Rouge et vert et spectacle de Noël
- Vendredi : Pyjama et cinéma

Durant la semaine, l'équipe de direction accueillera chacun des groupes pour une lecture des Fêtes.

- 18 décembre 2024, organisation de la Foire de l'emploi pour les élèves du 3e cycle, où ces derniers présenteront des métiers à leur choix. Les parents des élèves ainsi que les autres élèves de l'école sont invités à visiter la foire et à découvrir les métiers présentés.
- Souligne la performance de l'équipe de futsal de niveau Moustique, qui a remporté une médaille de bronze. Une photo officielle de l'équipe sera prise pour immortaliser ce

moment. La photo sera affichée au gymnase de l'école afin de mettre en valeur leur performance.

- La saison de basketball débutera en février 2025.

3.6.3 Service de garde

- Élaboration d'un plan visant à modéliser les comportements attendus dans la cour d'école, dans le but de garantir des interventions cohérentes et uniformes auprès des élèves. Une fois terminé, ce plan sera présenté aux élèves, enseignants et éducateurs. L'objectif, est d'assurer une intervention cohérente entre tous les membres du personnel et d'uniformiser les approches pour renforcer un environnement sécuritaire et harmonieux dans la cour d'école.
- Confirme qu'il y a une bonne rétention du personnel.

3.6.4 Organisme de participation des parents (OPP)

- La prochaine activité de l'OPP à organiser est la soirée cinéma du 31 janvier 2025.
- 9 parents bénévoles se sont manifestés pour l'organisation de la bibliothèque.

3.6 Mises-à-jour du service scolaire

3.6.1 Représentante au comité de parents

Awa Khady Diallo, représentante au comité de parents, partage ce qui suit à propos de la rencontre du comité du mardi 10 décembre 2024 :

- Discussion sur la préservation des arbres et de la verdure ;
- Il a été question de la répartition des surplus d'élèves. Le comité est en attente du dépôt d'une proposition d'instruction.

3.6.2 Représentante au comité CSSEHDAA

Aucun des deux parents représentant le comité CSSEHDAA n'était présent au conseil d'établissement. Aucune information en lien avec ce sujet n'a été transmise par les représentants.

4. Varia

4.1 Suivi concernant la Formation obligatoire pour les membres du CÉ (art. 53 et 70)

Un suivi auprès de Danyelle Perrier-Levesque sera fait afin de confirmer si l'ensemble des membres substituts ont complété la formation obligatoire pour les membres du CÉ (art. 53 et 70).

5. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 5 février 2024, à 18h30, à l'École de la Petite-Ourse.

6. Levée de la séance

Il est proposé par Justine Noël et appuyé par Arielle Lamarche de lever la séance à 19h59.
CE24-25-23

Cindy Perrier, membre parent du conseil d'établissement